

LE PRÉSIDENT

**Mesdames et Messieurs les membres  
de l'assemblée générale du Conseil  
national des barreaux**

Paris, le vendredi 12 juillet 2013

Nos réf. : CCB/NT

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national des barreaux,  
Chères consœurs,  
Chers confrères,

Dans la nuit du 11 au 12 juillet, j'ai pris connaissance comme chacun de vous, de la lettre qui vous était destinée, signée par les huit membres élus du bureau.

Il n'a jamais été question de déposséder l'assemblée générale du Conseil national des barreaux de ses prérogatives. Rien dans mes propos, ni dans mes écrits, ne peut donner à penser que je l'aurais envisagé.

L'Ordre de Paris souhaitait qu'une réflexion fût conduite par une commission d'avocats qui aurait été composée aussi de personnalités extérieures à la profession. Je m'y suis opposé.

En revanche, il ne m'a pas paru scandaleux de proposer au bâtonnier de Paris de nous faire aider dans ce cheminement difficile par les quatre anciens présidents du Conseil national des barreaux, tous anciens bâtonniers et ayant, au surplus, milité dans des organisations ou des syndicats professionnels.

Cette proposition était connue du bureau après que j'eus pris la responsabilité de la formuler en mon seul nom au bâtonnier de Paris, sachant que ce groupe n'aurait aucun pouvoir décisionnel mais nous aiderait à construire une méthode de travail pour permettre à l'assemblée générale de se déterminer le moment venu. La seule condition que j'avais émise était le retour des membres du collège ordinal parisien au sein de notre institution. Je l'ai obtenu.

C'est ce que traduit le communiqué conjoint du 10 juillet du bâtonnier de Paris et de moi-même.

Je prends acte de la position du bureau du CNB et en tire les conséquences.





Je vous informe de ce que je n'entends plus exercer mes fonctions de président du Conseil national des barreaux.

Afin d'élire mon successeur, je convoque une assemblée générale fixée au 6 septembre qui sera présidée par la Vice-présidente élue, Madame le bâtonnier Pascale Modelski, à qui conformément aux articles 7.1 et 8.2 du règlement intérieur, je délègue dans l'intervalle, mes fonctions et mes pouvoirs jusqu'à l'élection d'un nouveau président.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national des barreaux, Chères consœurs, Chers confrères, à l'assurance de mes sentiments toujours confraternellement dévoués.

**Christian Charrière-Bournazel**

Copie :  
Madame le bâtonnier de Paris Christiane Féral-Schuhl  
Monsieur le Président de la Conférence des bâtonniers, Jean-Luc Forget  
Monsieur le Vice-président de la Conférence des bâtonniers, Marc Bollet  
Monsieur le bâtonnier désigné de Paris, Pierre-Olivier Sur  
Messieurs les bâtonniers, Jean-René Farhouat, Michel Bénichou, Paul-Albert Iweins et Thierry Wickers